



**RETOUR SUR LES VISITES DE CLASSES DE TPS
EDUCATION NATIONALE – VILLE DE STRASBOURG
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019**

Présentation du plan de formation 2019/2020

MODULE 13614



Présentation du plan de formation

4 modules de formation pluri catégorielle :

18h pour les PE

15h pour les ATSEM

Module 1 : 25 septembre 2019 (3h)

➤ *Restitution des visites de classes et présentation des projets d'accueil et de scolarisation*

Présentation du plan de formation

Module 2 : 2 temps de formation

- 16 octobre 2019 :
 - ❖ Pour les PE (6h) : *Renforcement des pratiques pédagogiques et des aspects didactiques pour le suivi et l'accompagnement des enfants en TPS : ateliers artistique, musical, scientifique, EPS*
 - ❖ Pour les ATSEM (3h) : *Renforcement des pratiques professionnelles en matière d'hygiène et de développement de la sécurité affective du jeune enfant*

- 8 avril 2020 (3h) : PE et ATSEM
 - ❖ *Renforcement des pratiques pédagogiques et professionnelles pour le suivi et l'accompagnement des enfants en TPS : retour sur les mises en œuvre*

Présentation du plan de formation

Module 3 : 2 temps de formation

- 29 avril 2020 (2h30) :
 - ❖ La conférence : *Accueillir un enfant porteur de handicap*
- 13 mai 2020 (2h30) :
 - ❖ Les ateliers : *Accueillir un enfant porteur de handicap*

Module 4 : pour le 25 juin 2020 (1h)

- Renvoyer à Mme Petersen le bilan du projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans

Les objectifs de la scolarisation des moins de trois ans

Les objectifs de la scolarisation des moins de trois ans

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé. »

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

Les objectifs de la scolarisation des moins de trois ans

- L'entrée à l'école maternelle est un moment décisif.
- C'est une première expérience éducative en collectivité créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels.
- Une première séparation parents-enfant qui nécessite un accompagnement particulier de la part de l'école maternelle.
- L'adaptation des enfants dépend de la qualité de l'accueil qui leur est fait, de la prise en compte de leurs besoins spécifiques, mais aussi de l'attention portée à leurs parents.

Les objectifs de la scolarisation des moins de trois ans

- 4 objectifs prioritaires :
 - ❖ faire aimer l'école aux enfants et à leurs parents
 - ❖ montrer aux enfants et aux parents que les enfants font des progrès en permanence
 - ❖ les conduire à parler dans la langue de l'école
 - ❖ développer la socialisation de l'enfant

Le projet d'accueil et de scolarisation

- Cette scolarisation précoce nécessite pour l'école une réflexion collective engageant l'équipe de l'école autour d'un projet partagé :
 - ❖ les modalités d'accueil de l'enfant et de sa famille
 - ❖ la continuité éducative sur les temps périscolaires
 - ❖ le travail partenarial
 - ❖ le choix du binôme PE/ATSEM
 - ❖ un partage des espaces hors la classe
 - ❖ le choix de la salle de classe pour répondre aux besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans

Le projet d'accueil et de scolarisation

- ❖ des objectifs d'apprentissage associant un aménagement de la classe et du temps afin de :
 - ✓ favoriser les explorations, la découverte et la connaissance des autres
 - ✓ tenir compte des besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans en les accueillant avec leurs parents dans des conditions sécurisantes
 - ✓ faciliter leurs essais de communication en les aidant à construire les compétences langagières indispensables à un développement harmonieux
- ❖ des modalités d'évaluation

Les modalités d'accueil

Les modalités d'accueil : l'inscription par la Mairie

Les critères d'inscription :

Il est nécessaire d'établir des règles objectives d'inscription.

Les familles inscrivent leur enfant directement auprès du service des inscriptions (SIS) de la ville de Strasbourg et non directement auprès des directions d'école.

Les modalités d'accueil : l'inscription par la Mairie

Publics visés :

- Les enfants strasbourgeois en REP, REP+, QPV à l'exception de l'EM du Conseil des Quinze.
- L'âge de l'enfant (de 2 à 3 ans).
- Les parents ont jusqu'à la fin de la campagne pour déposer les demandes d'admission en TPS. Le SIS arrête la liste à l'issue de cette campagne et l'envoie aux directions d'école. Les enfants sont classés sur cette liste par ordre d'âge décroissant d'âge.

Les modalités d'accueil : l'inscription par la Mairie

- Le service des inscriptions établit également une liste complémentaire si l'école peut accueillir des enfants supplémentaires. L'admission se fera selon l'ordre de cette liste complémentaire, en fonction de la date d'enregistrement et du nombre de places disponibles dans l'école de secteur, après admission de tous les enfants de 3 ans. Sauf pour les classes spécifiques de moins de trois ans.
- La scolarisation n'est effective qu'à la date anniversaire des deux ans de l'enfant (après la rentrée scolaire).
- Aucune dérogation scolaire pour les enfants de « 2 ans » ne pourra être accordée si tous les enfants du secteur de l'école demandée n'ont pu être accueillis.
- Des admissions en cours d'année ne seront possibles que si tous les enfants de la liste d'attente ont pu être scolarisés.

Les modalités d'accueil : l'inscription par la Mairie

Priorités :

- Enfant non accueilli en EAJE
- Enfant orienté par les services sociaux et la PMI

Les dérogations (juillet) :

- Enfant strasbourgeois
- Enfant habitant en REP, REP+, QPV
- Ecole de secteur qui n'est pas ou plus en capacité d'accueillir d'enfants
- Fratrie dans le groupe scolaire

Les modalités d'accueil : l'inscription par la Mairie

Pour les services périscolaires :

En cas d'absence d'accueil périscolaire maternel et de restauration, un entretien est organisé avec la famille afin de trouver un service qui permette d'offrir les meilleures conditions possibles d'accueil pour l'enfant.

Les modalités d'accueil : l'admission par le directeur

La première étape :

- inviter les parents à l'entretien d'inscription :
 - ❖ lettre, appel téléphonique, flyer, aller au devant des parents dans la cour, les couloirs...

- leur faire comprendre que cette rencontre en présence de l'enfant est indispensable

Les modalités d'accueil : l'admission par le directeur

La deuxième étape : l'entretien

- recueillir les informations administratives
- faire connaissance avec l'enfant et ses parents
- répondre aux premières inquiétudes
- expliciter les enjeux de cette année d'école
- présenter l'organisation particulière de la rentrée
- définir le projet d'accueil et de scolarisation spécifique à l'enfant qui engage chacun des partenaires



Être vigilant aux conditions d'accueil

Les modalités d'accueil : l'admission par le directeur

Le guide de l'entretien avec les familles :

- son environnement familial
- les langues parlées
- le mode de garde
- l'objet transitionnel
- l'éducation à la propreté
- la journée et l'autonomie de l'enfant
- les goûts et le caractère de l'enfant
- les attentes par rapport à la scolarisation

Les modalités d'accueil : l'admission par le directeur

La troisième étape :

- la découverte des locaux de l'école
- la présentation de l'enseignant et de l'ATSEM de la classe
- la remise du livret d'accueil personnalisé

Les modalités d'accueil : par le binôme PE/ATSEM



Interview de Viviane Bouysse, IGEN

3 grands objectifs :

- rassurer
- fidéliser
- comprendre ce que l'on veut faire

Les modalités d'accueil par le binôme PE/ATSEM et les partenaires

Une première rencontre programmée en juin/juillet

1^{er} dispositif :

- Accueil le matin de 2/3 enfants et de leurs parents pour :
 - ❖ vivre une matinée de classe, se familiariser avec ce que l'enfant va vivre à partir de la rentrée
 - ❖ rencontrer et échanger avec des parents de la classe
 - ❖ se créer une image positive de l'école
 - ❖ comprendre le sens du projet pédagogique et éducatif

2^{ème} dispositif :

- Accueil l'après-midi de 2/3 enfants et de leurs parents



Pensez à inviter :
- les partenaires de la petite enfance
- un traducteur

Les modalités d'accueil par le binôme PE/ATSEM et les partenaires

Un témoignage : l'école maternelle Jean-Baptiste Schwilgué

Le travail partenarial

PARENTS – ENFANTS – ÉCOLE – PARTENAIRES

Le travail en binôme PE/ATSEM

- En grande majorité, des binômes heureux de travailler ensemble
- 1h par période pour ajuster le projet d'accueil et de scolarisation
- 2 après-midis par semaine pour une réflexion commune autour :
 - ❖ des projets et des activités proposés/à proposer en fonction des apprentissages visés et de l'évolution/des progrès des enfants
 - ❖ de l'aménagement des espaces et du temps
 - ❖ des contenus de formation
 - ❖ de l'évolution de chaque enfant et du lien avec la famille
 - ❖ du partenariat

Les relations avec les familles : les temps de rencontres

Et la réunion de rentrée...

- Plutôt des rencontres régulières sur l'évolution de l'enfant à l'école et à la maison
- Valorisation des progrès par un film, des photographies, des enregistrements... dans les domaines du langage, de la motricité, de la socialisation, du plaisir à venir à l'école
- Garder trace des points échangés et retenus dans le livret de suivi de l'enfant

Les relations avec les familles : les outils et les modalités de communication

- Un livret d'accueil personnalisé
- Un panneau d'affichage
- Une visite/des portes ouvertes de l'école
- Une présentation (vidéo ou diaporama) installée temporairement et commentée
- Un cahier de liaison, cahier de classe...
- Des temps de rencontre réguliers

Les relations avec les familles : les outils et les modalités de communication

- Un questionnaire à mi-parcours : l'école maternelle Lezay-Marnésia
 - ❖ l'accueil au moment de l'admission, les inquiétudes
 - ❖ la rentrée : l'échelonnement, l'accueil, l'accompagnement
 - ❖ leur questionnement actuel
 - ❖ l'évolution de leur enfant
 - ❖ la disponibilité de l'enseignante et de l'ATSEM
 - ❖ les projets menés, leurs souhaits
 - ❖ des conseils pour des améliorations

Les relations avec les familles : les actions passerelles et la coéducation

**Avec les parents et les partenaires de la petite enfance
au moins deux après-midis par semaine**

Avec les partenaires :

- apprendre à se connaître
- échanger autour des familles, des (futurs) enfants accueillis
- La/les prises en charge extérieures à l'école
- ...

Avec les familles (et les partenaires) :

- leurs questions, leurs inquiétudes
- les besoins physiologiques (hygiène, propreté, repos, hydratation et alimentation...)
- les besoins moteurs
- le langage et le jeu
- les lieux d'accueil dans le quartier
- ...

Les premiers jours...

Les modalités d'accueil : les premiers jours de classe

La rentrée : une période d'adaptation

- Pour faciliter la séparation enfant-parents : donner des repères dans le temps et l'espace
- Un accueil prioritaire et obligatoire dès le jour de la rentrée avec une contrainte d'assiduité
- Pour une appropriation progressive des lieux de l'école, des personnes, des activités, du fonctionnement
- Des modalités définies en concertation avec les parents :
 - ❖ les horaires d'arrivée, de départ
 - ❖ les capacités de l'enfant et de la famille à la vivre sereinement
 - ❖ la disponibilité des parents
- L'objectif étant d'arriver à une scolarisation à la journée pour certains enfants

Les modalités d'accueil : les premiers jours de classe

Des adultes, enseignants et ATSEM, qui accueillent et veillent sur chacun

- Faire de l'accueil un rendez-vous régulier permet de commencer la matinée par un moment éducatif fort et efficace
- Un dialogue quotidien instauré entre les professionnels et les parents pour un lien de confiance
- Une parole de l'adulte jouant un rôle décisif auprès de l'enfant pendant ces premiers jours :
 - ❖ il salue, demande des nouvelles
 - ❖ il s'intéresse à l'objet apporté de la maison, à un vêtement particulier
 - ❖ il donne du sens à la présence de l'enfant dans la classe
 - ❖ il aide l'enfant à apprivoiser les lieux, les objets et les personnes qui y sont rassemblés.

Les modalités d'accueil : les premiers jours de classe

Des adultes, enseignants et ATSEM, qui accueillent et veillent sur chacun

- Un dialogue quotidien pour que l'enfant de moins de trois ans ait la possibilité de :
 - ❖ construire avec le ou les adultes de référence, une relation suffisamment forte et explicite
 - ❖ se sentir en sécurité
 - ❖ recourir à l'adulte lorsque des besoins surviennent, lorsque l'inquiétude voire l'angoisse se font jour
 - ❖ disposer d'objets médiateurs (petits jouets, livres, photos...)

Les modalités d'accueil : les premiers jours de classe

- Les enfants sont accueillis au lendemain de leur anniversaire jusqu'au 31 décembre
- Parfois des accueils après janvier → des situations « d'urgence »
- En général, en septembre :
 - ❖ majoritairement :
 - ✓ 2 groupes (3 groupes pour deux écoles),
 - ✓ rotation sur la demi-matinée (toutes les heures)
 - ✓ en moyenne pendant 2 ou 3 semaines
 - ❖ 1^{er} jour : ½ matinée avec les parents
 - 2^{ème} jour : ½ matinée sans les parents
 - 3^{ème} jour : matinée entière

Présence ou non des structures de la petite enfance, du maître G

Les modalités d'accueil : les premiers jours de classe

- Un temps de présence des enfants en fonction de leurs capacités
- Une diminution du temps de présence des parents
- Pour certains une scolarisation à la journée dès le premier jour, pour d'autres à partir de janvier/février

Que mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs prioritaires ?

LE LANGAGE – LA SOCIALISATION

FAIRE AIMER L'ÉCOLE – MONTRER LES PROGRÈS

L'enfant, un chercheur, un explorateur...

- Du monde qui l'entoure et des propriétés des objets
- Des relations humaines
- La nécessité de matériels riches et en quantité suffisante pour générer de nombreux apprentissages
- Des modifications de l'environnement progressives et stables sur une durée significative

L'aménagement du temps et de l'espace

Une organisation du temps :

- ❖ souple et sans contrainte
- ❖ évolutive durant l'année en respectant l'évolution des tout petits
- ❖ permettant les déambulations, des temps de repos, de repli
- ❖ incluant plusieurs temps de récréation
- ❖ permettant aux enfants de se rendre aux toilettes lorsqu'ils en ressentent le besoin

L'aménagement du temps et de l'espace

Une organisation du temps :

- ❖ proposant des observations, des expérimentations libres qui :
 - ✓ favorisent les accroches langagières avec l'adulte ou avec les pairs
 - ✓ ne nécessitent ni consignes collectives ni intervention de l'adulte
- ❖ proposant des activités plus structurées accompagnées par l'adulte (après observations des activités libres)
- ❖ composée de temps de motricité (activité principale) dans et hors la classe



Des espaces dégagés
pour assurer la sécurité
affective et faciliter les
déplacements







Des espaces pour assurer
la sécurité affective

Autonomie et rangement



L'espace regroupement convivial et chaleureux



Des espaces de repos, de replis





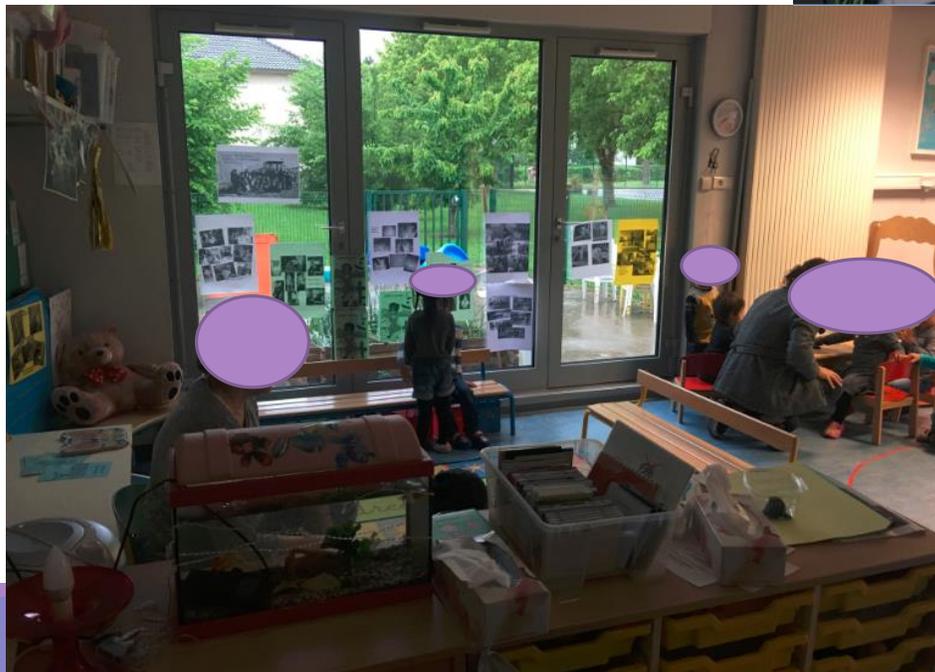
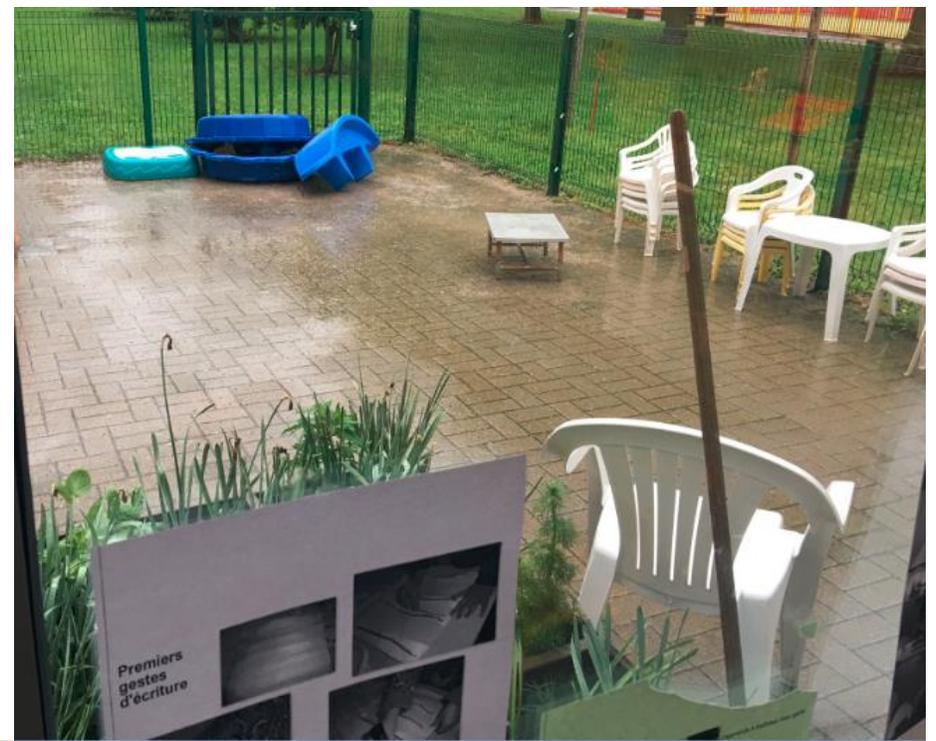


Jouer au sol









Une vue et un accès
vers l'extérieur



Une vue et un accès
vers l'extérieur

Le langage

- Le jeune enfant communique prioritairement avec l'adulte à 2 conditions :
 - ❖ la sécurité affective
 - ❖ une relation fondée sur une extrême bienveillance
- Pour mettre en mémoire son vécu et comprendre le monde qui l'entoure, l'être humain doit procéder à un encodage linguistique d'où l'importance des richesses des expériences et des interactions.
- Le travail du professionnel est d'arriver à une attention conjointe sur un objet du monde et mettre du langage en compréhension puis peut-être en production.

Le langage

- Il y a peu de sens à organiser des séances collectives de langage.
- L'aménagement de la classe doit susciter des activités spontanées et favoriser les interactions.
- La répétition des activités langagières pour favoriser l'imitation, la répétition, l'attention conjointe
- Pour toutes les situations proposées, l'enjeu est d'exprimer ses émotions à travers des interactions mais aussi de devenir témoin sur des faits du réel et donc à utiliser un lexique plus spécifique.

Des situations langagières

➤ Des situations communes à la famille et à l'école



Des situations langagières

➤ Des situations communes à la famille et à l'école



Des situations langagières

➤ Des situations communes à la famille et à l'école





Des jeux symboliques
de la vie quotidienne



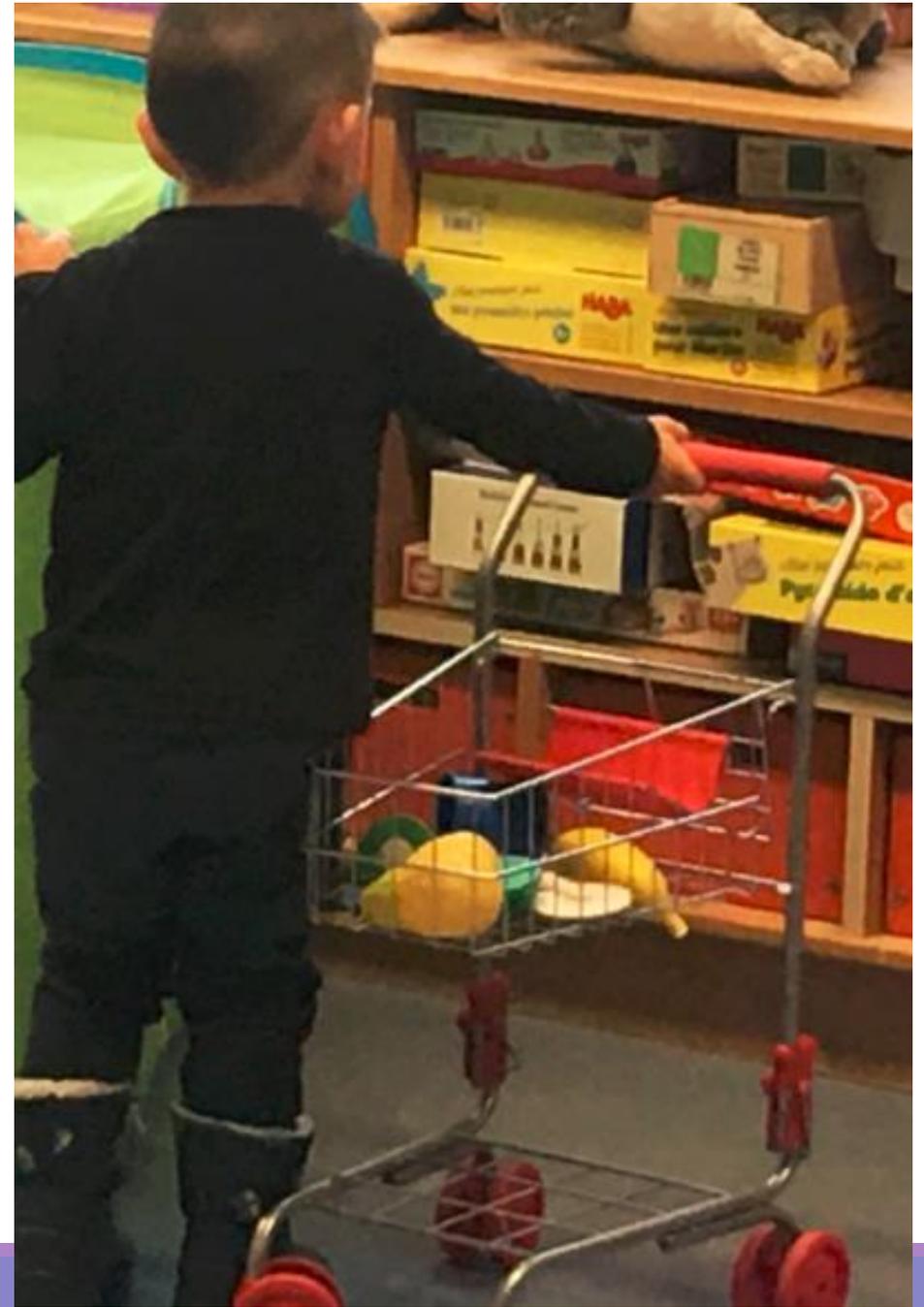


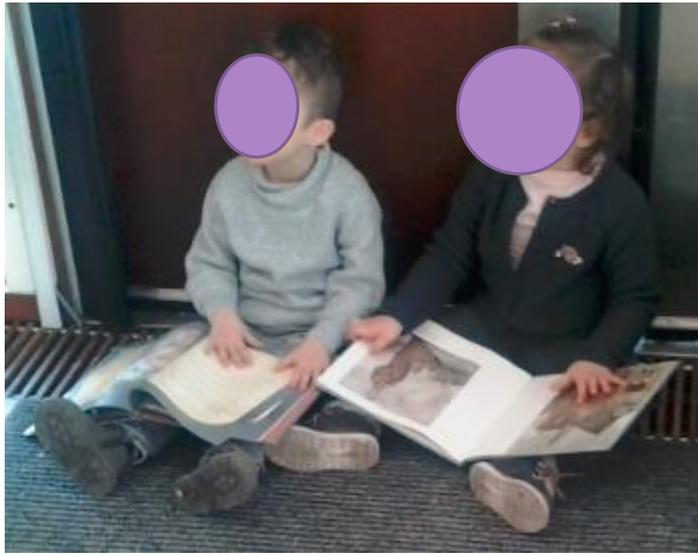


Zoom sur la dinette









Des jeux d'imitation



Des situations langagières

- **Des situations pédagogiques régulières**
 - ❖ l'appel
 - ❖ le retour d'ateliers (ce qui s'est fait et comment)

Des supports médiateurs

La mascotte



La photo des enfants de la classe





Des traces du vécu de la classe



Des situations langagières

➤ **Des situations typiquement scolaires**

- ❖ Des besoins d'exploration motrice
- ❖ Des jeux moteurs pour favoriser les interactions amicales



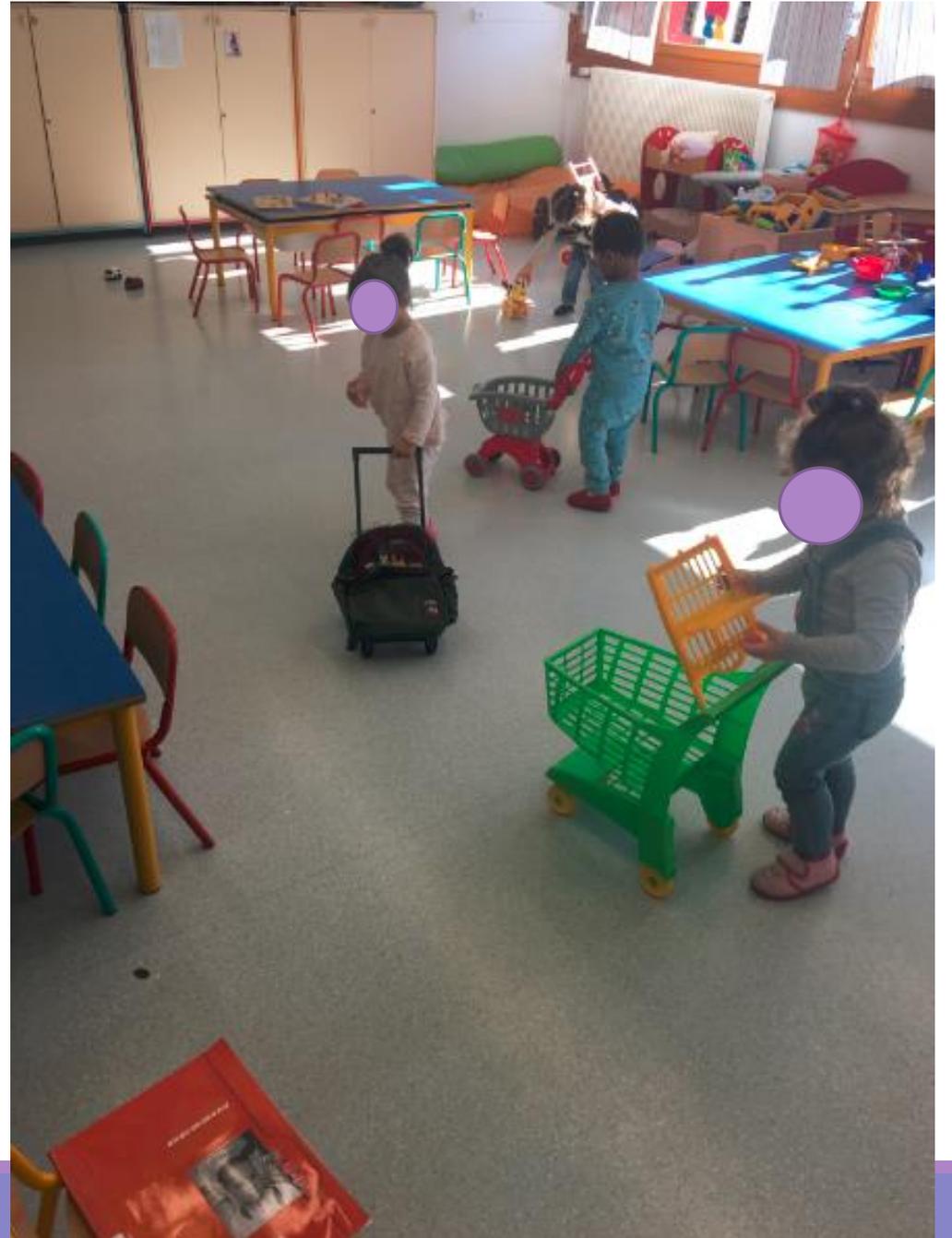
Dans la classe









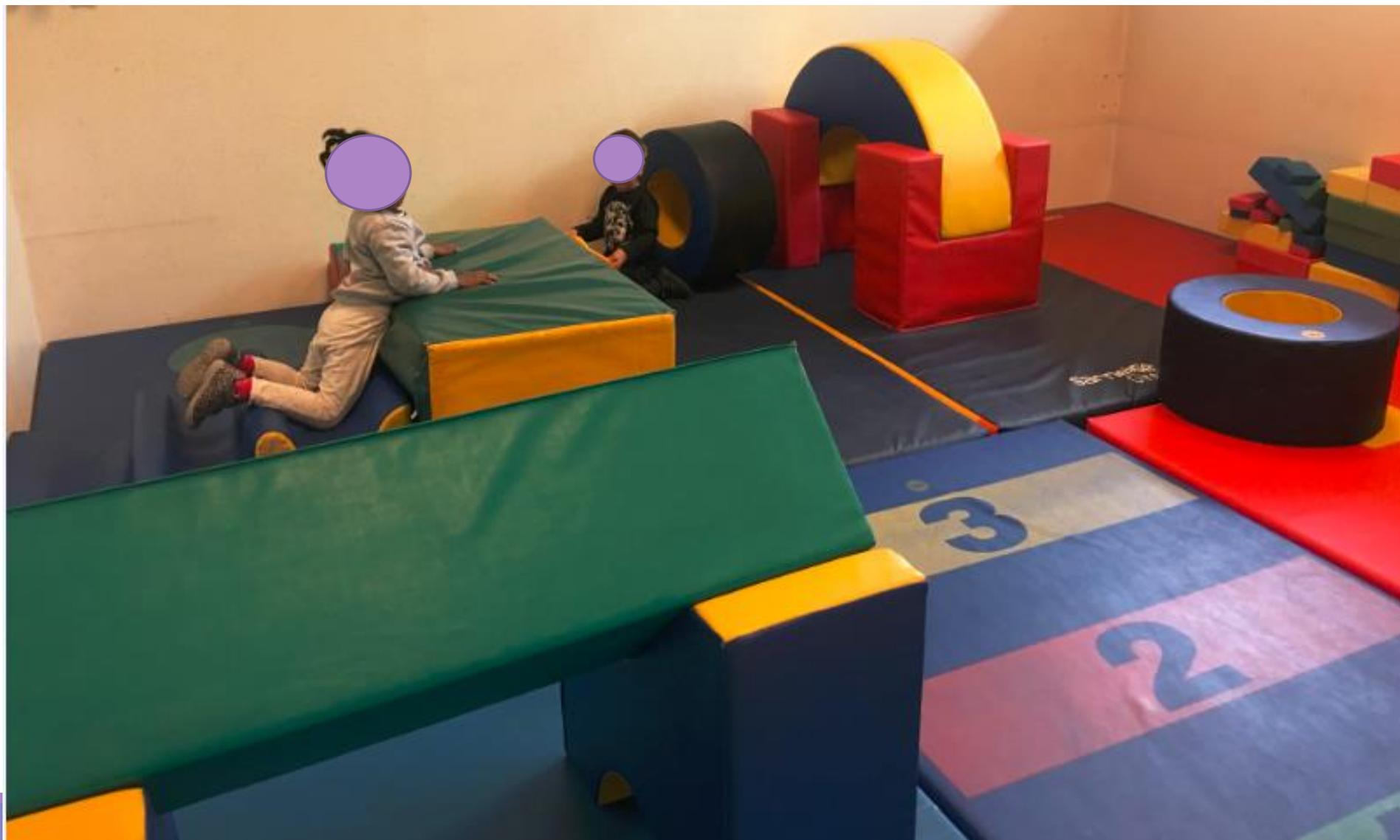




Dans le couloir



Dans une salle attenante à la classe











Dans la salle de motricité













Des espaces moteurs dans la cour



Des situations langagières

➤ Des situations typiquement scolaires

- ❖ Des activités motrices fines pour :
 - ✓ apprendre à utiliser des outils/ustensiles
 - ✓ affiner son appréhension





Des situations langagières

➤ Des situations typiquement scolaires

- ❖ Des activités motrices fines pour découvrir :
 - ✓ le monde des objets, du vivant, de la matière
 - ✓ leurs propriétés
 - ✓ leur fonctionnement



Des objets
technologiques





Des activités de construction



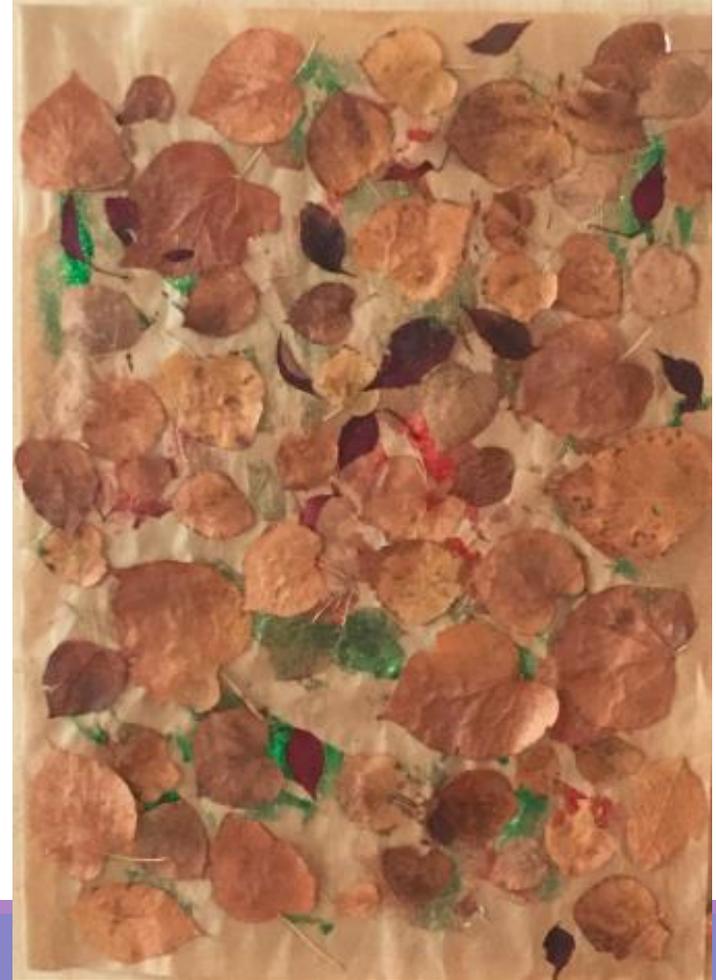


Le vivant











La matière







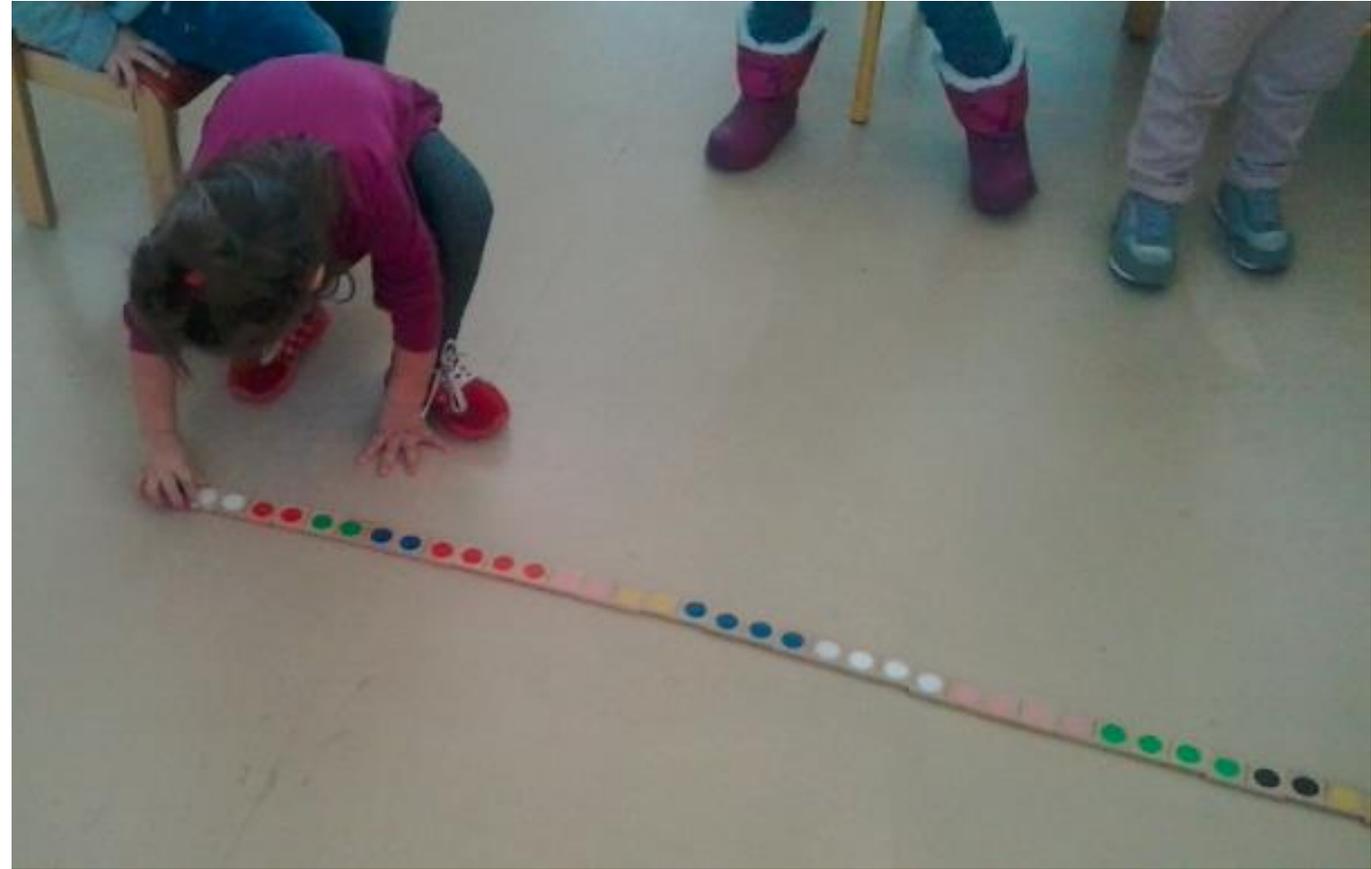


Des situations langagières

- **Des situations typiquement scolaires**

- ❖ Des activités motrices fines pour structurer sa pensée





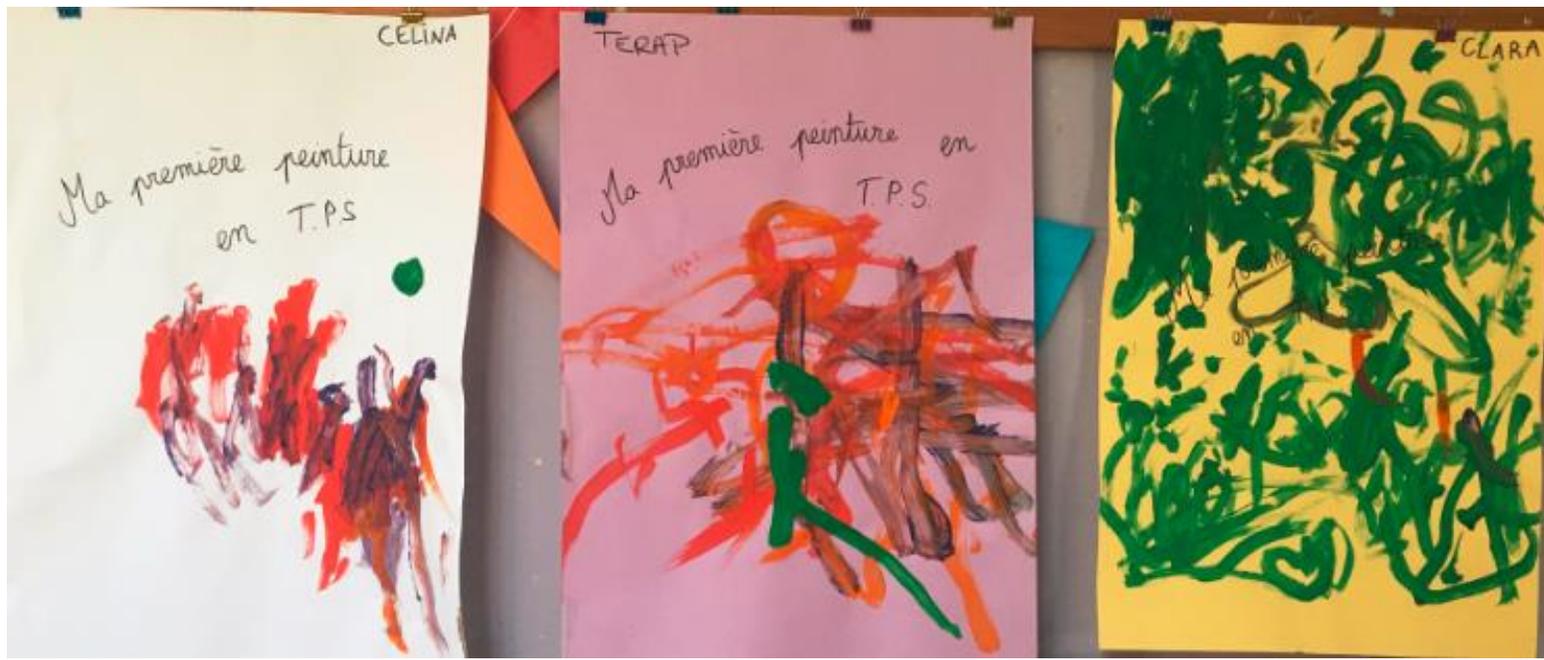
Des situations langagières

➤ Des situations typiquement scolaires

- ❖ Des activités sensorielles pour découvrir :
 - ✓ le monde sonore
 - ✓ les couleurs
 - ✓ des techniques plastiques

La musique



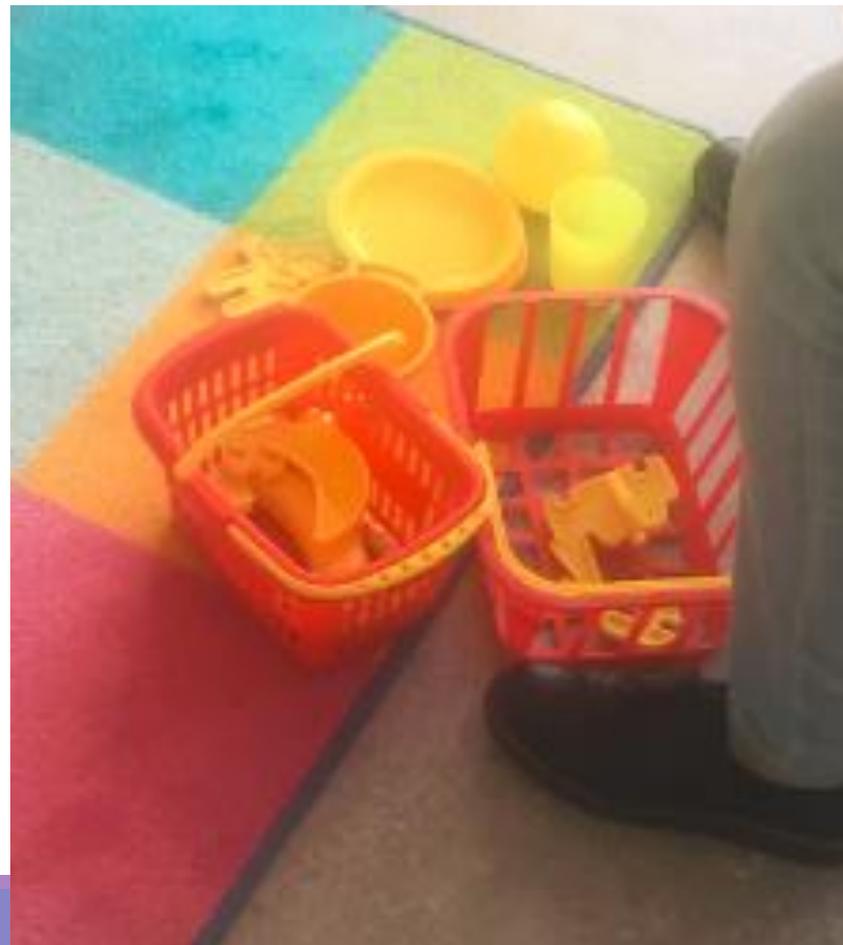


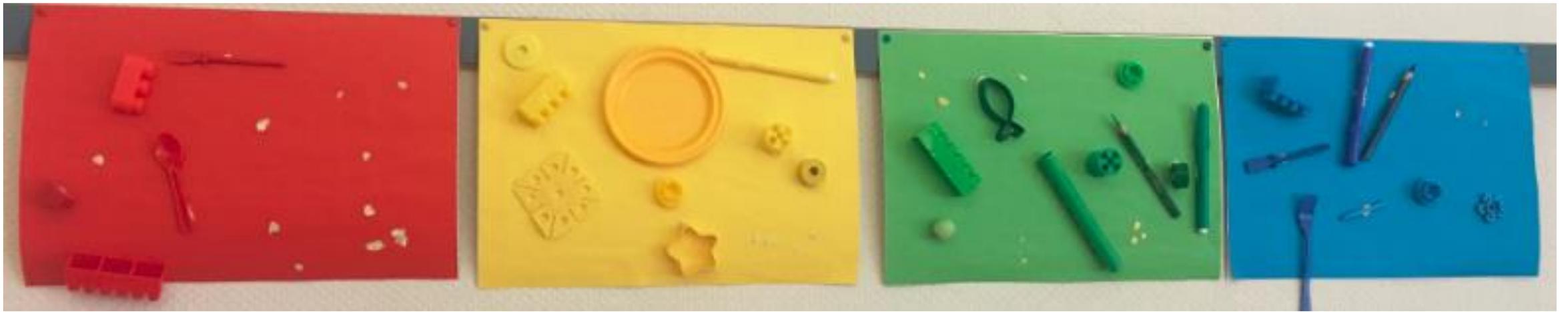
Les 1ères œuvres artistiques





La couleur







De grandes
surfaces verticales



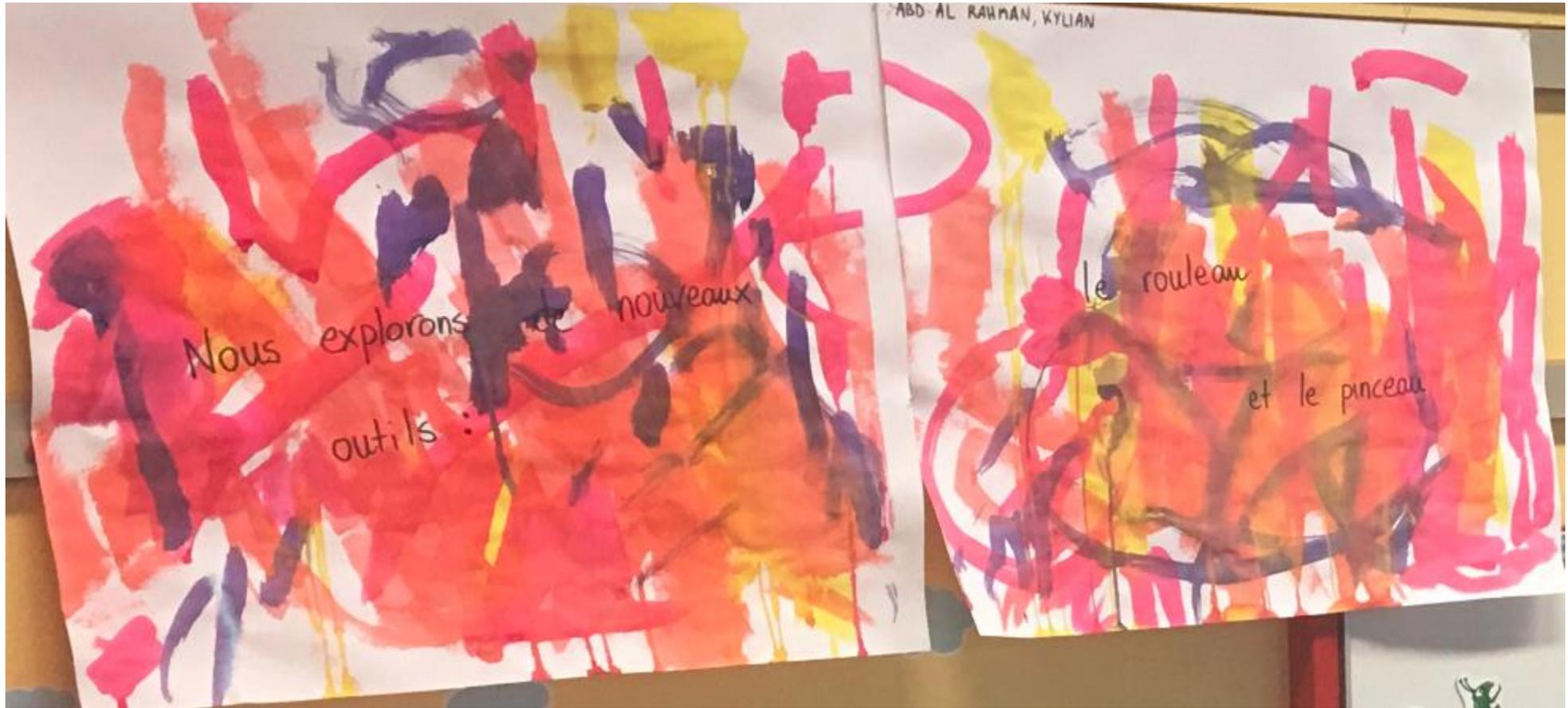


De grandes surfaces
horizontales



Avec des éléments
de la nature





Avec des outils







Avec des actions
manuelles



Des situations langagières

➤ Des situations typiquement scolaires

❖ Des activités littéraires pour :

- ✓ comprendre les intentions de l'autre, les relations, les émotions...
- ✓ mémoriser et répéter
- ✓ se construire des scripts
- ✓ construire les prémices d'une morale



Des espaces littéraires







La boîte à
histoire...



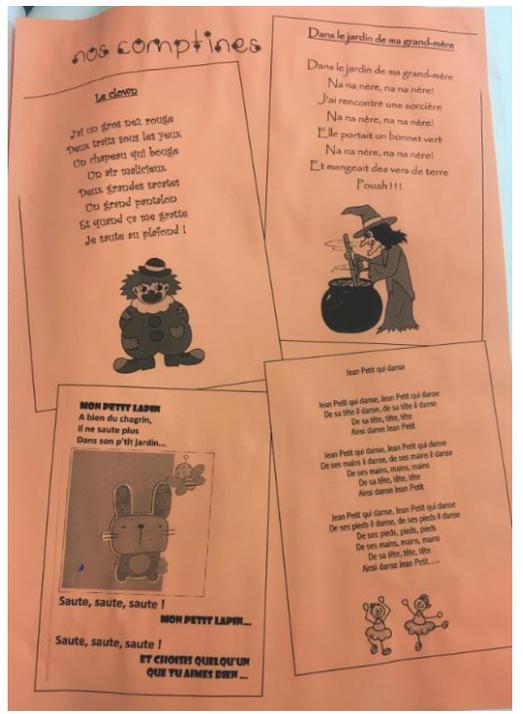


Des sacs à
histoire...





Des affichages,
un cahier de vie...
pour garder trace...



Le suivi des apprentissages

- Porter une attention à chaque enfant : observer son mode de fonctionnement physique, moteur, social, cognitif
- Un cahier de suivi en direction des familles composé des observations des adultes qui sont dans la classe et des entretiens avec les familles :
 - ❖ constater, relever ce que l'enfant sait faire ou presque sur le plan langagier, moteur, social...
 - ❖ valoriser les progrès réalisés
- Un suivi sur les 4 années d'école maternelle

Visite d'une structure de la petite enfance

Une immersion dans une structure de la petite enfance

- Pour les équipes qui le souhaitent :
 - ❖ Mme Petersen va envoyer un mail dans les écoles avec un questionnaire

- Calendrier :
 - ❖ Pour les vacances de la Toussaint : renvoyer le document complété à Mme Petersen afin qu'elle identifie les équipes et les besoins
 - ❖ Les vacances de la Toussaint : traitement des retours
 - ❖ 2^{ème} période : travail de préparation avec M Giunta et ses équipes
 - ❖ 3^{ème} et 4^{ème} périodes : accueil par les structures → l'après-midi

E ducation P rioritaire

Direction Académique du Bas-Rhin

C.P.D. 67



Actions
pédagogiques
départementales

Education
prioritaire



Sciences
technologie
développement
durable

EPS

Musique

Arts
visuels



[ACCUEIL : EDUCATION PRIORITAIRE](#)

REP / REP+

SCOLARISATION DES MOINS DE 3 ANS

DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP ET DE CE1

PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

DISPOSITIFS S

TEXTES - RAPPORTS - MOINS DE 3 ANS

ASSE

PORTAIL CPD67

DOCUMENTS DÉPARTEMENTAUX - MOINS DE 3 ANS

LISTE DES ÉCOLES - MOINS DE 3 ANS

FORMATIONS - MOINS DE 3 ANS

RESSOURCES ENSEIGNANTS - MOINS DE 3 ANS

ACCUEIL : EDUCATION PRIORITAIRE

« La politique d'Education prioritaire a pour objectif de réduire les inégalités économiques sur la réussite scolaire par un renforcement des dispositifs dans les écoles et établissements des territoires qui...

Education.gouv

égalité sociales et éducation dans les territoires défavorisés. » Source : [Education.gouv](#)

ACTUALITÉ SEPTEMBRE 2019

◆ Plan de formation départementale TPS 2019/2020 : [ICI](#)

◆ Plans de formation départementale inter réseaux CP et CE1 REP 2019/2020 : [ICI](#)

◆ Productions de la mission "Langue et

Prochaines échéances

- ❖ Formation du 16 octobre à l'école primaire Marcelle Cahn
 - ❖ PE : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30
 - ❖ ATSEM : 9h00 – 12h00

- ❖ Retour du questionnaire pour le 15 octobre à Mme Corinne PETERSEN : corinne.petersen@ac-strasbourg.fr

Merci pour votre attention

Belle fin de journée !